

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) 2023  
ADRESSE AUX COOPERATIVES DE LA REGION DE L'ORIENTAL

«MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'ACCOMPAGNEMENT ET DE  
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COOPERATIVES DANS  
L'OBJECTIF DE SOUTENIR ET DEVELOPPER L'EMPLOI DANS LA REGION  
DE L'ORIENTAL»



PLAFOND DU FINANCEMENT : 180.000,00 DIRHAMS  
Date limite de soumission est : 31 Juillet 2023 à 10H00

[www.oriental.ma](http://www.oriental.ma)



## **PARTIE A. REGLEMENT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

### **I. DESCRIPTION DU PROGRAMME DELIO :**

La Région de l'Oriental connaît une dynamique importante qui se traduit par l'implémentation de plusieurs projets structurants d'où le besoin d'une intervention intégrée et de proximité dépassant les clivages sectoriels et intégrant les trois volets : socioéconomique (amélioration des revenus), gouvernance et environnemental.

C'est dans cette optique que le programme de développement local intégré de l'Oriental nommé DÉLIO a été initié par l'Agence de l'Oriental et le Programme des Nations Unis pour le Développement PNUD, et ce, dans la perspective de mutualiser et d'intégrer les efforts de tous les acteurs concernés

Le Programme DÉLIO vise la concrétisation de trois produits spécifiques selon une approche participative, territoriale et sensible au genre :

- Le renforcement des capacités des partenaires du programme en termes de gouvernance local et de genre ;
- Le renforcement de l'identité culturelle et patrimoniale des zones d'intervention du programme ;
- **La réalisation des projets socioéconomiques.**

A cet effet, le programme DÉLIO s'appuie sur un état des lieux précis de la région de l'Oriental en ciblant des espaces territoriaux délimités et limités au profil spécifique principalement caractérisés par un écosystème fragile, une population pauvre et vulnérable, un héritage patrimonial rare et remarquable à valoriser et à pérenniser.

Ainsi, le programme cible les provinces de : **FIGUIG, BERKANE, JERADA, TAOURIRT, DRIOUCH, NADOR ET LA PREFECTURE D'OUJDA**

### **II. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET :**

Le programme DÉLIO est sollicité d'apporter un appui aux acteurs locaux dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté, et particulièrement le produit spécifique numéro quatre visant la valorisation des filières de produits locaux et réalisation de projet socioéconomiques.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet l'appui aux groupements des producteurs (coopératives) à améliorer leur rentabilité et compétitivité en soutenant les filières des produits de terroirs existantes essentiellement celles à forte valeur ajoutée.

Le présent appel à manifestation d'intérêt vise la mise en valeur des activités productrice des coopératives à travers la réalisation de projets de renforcement de capacités et/ou d'optimisation de la chaîne de production/transformation en équipements et matériels nécessaires, selon le besoin prioritaire.

Sont concernées par cet appel à manifestation d'intérêt :

- Les coopératives **agricoles & agro-alimentaires** ;
- Les coopératives **artisanales** ;
- Les coopératives de **l'écotourisme**.

Les projets englobants plusieurs axes en même temps (agriculture, artisanat et écotourisme) seront favorisés. Les coopératives intéressées ont la possibilité de se regrouper et postuler pour un seul projet intégrant les deux ou trois volets concernés par cet appel à manifestation d'intérêt.

Les volets d'accompagnement et d'appui sont :

- **La formation** : Le renforcement des capacités techniques, administratives et financières (Gestion des coopératives, comptabilité, management... ets) ;
- **L'équipement** : tous ce qui est en liaison avec le processus de production et de transformation (machines, matériels et outillages... )

A cet effet, les coopératives intéressées et en activité sur les territoires cibles du programme DÉLIO au niveau de la région de l'oriental sont invitées à participer.

### III. SOUTIEN ET ENVELOPPE BUDGETAIRE MAXIMUM PAR PROJET

Le budget alloué au soutien des coopératives est réservé aux axes suivants :

- ✓ Professionnalisation des coopératives ;
- ✓ Optimisation de la chaine de production ;
- ✓ Création d'emplois.

**Le plafond du financement ne doit pas dépasser 180.000,00 dirhams par projet.**

### IV. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

Les demandeurs doivent assurer que les actions du projet seront mises en œuvre dans la zone d'intervention du programme DÉLIO, en l'occurrence les Provinces de **FIGUIG, BERKANE, JERADA, TAOURIRT, DRIOUCH, NADOR ET LA PREFECTURE OUJDA-ANGAD.**

### V. PRODUITS LOCAUX ET ACTIVITES CIBLES :

La liste ci-dessous indique les produits de terroirs et activités les plus favorisés au niveau de cet appel à manifestation d'intérêt, toutefois, les projets en dehors ces axes peuvent bénéficier de cette opportunité à condition qu'ils soient innovants et permettent une valorisation des produits et services de la région de l'oriental.

AGRICULTURE / AGROALIMENTAIRE		
<ul style="list-style-type: none"><li>• Dattes et dérivées</li><li>• Apiculture</li><li>• Olive</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Figues de barbaries</li><li>• Amande</li><li>• Figue</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nèfle &amp; Grenadier</li><li>• Couscous</li><li>• ...</li></ul>
ARTISANAT		
<ul style="list-style-type: none"><li>• Couture &amp; Broderie</li><li>• Tissage</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Halfa &amp; fabrication de produit végétaux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sculpture de la pierre</li><li>• Poterie</li></ul>
ECTOURISME		
Ecotourisme rurale		

## VI. DUREE

La durée totale pour la mise en œuvre des activités du projet ne dépasse pas une année à compter de la date de signature des conventions avec les coopératives admises.

## VII. CONSTITUTION DES DOSSIERS DE REPONSE AU PRESENT APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

### 1. DOSSIER ADMINISTRATIF :

Le dossier administratif de la coopérative incluant :

- Copie certifiée conforme du récépissé du dépôt du dossier auprès du tribunal ;
- Le procès-verbal de la dernière assemblée générale ;
- Le dernier rapport moral et financier ;
- Attestation d'affiliation de la coopérative dans la CNSS;
- Autorisation/Agrément sanitaire délivré par la Direction Régional de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires l'ONSSA
- Fiche d'identification de la coopérative (voir page 6) ;
- Nombre de personnes employées (voir page 7) ;
- Liste des membres du bureau/conseil d'administration de la coopérative (voir page 7) ;
- Liste des projets en cours de réalisation et déjà réalisés dans les 3 dernières années, mentionnant les montants et partenaires de chaque projet (voir page 8)

### DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER :

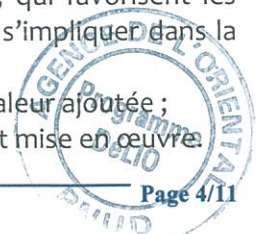
Le dossier technique et financier de la coopérative incluant :

- Fiche projet synthétique (voir page 9) ;
- Un descriptif du projet de 4 pages maximum (voir page 10) ;
- Coûts associés au projet (détail des principaux postes de dépenses) et besoins spécifiques (financiers, accompagnement, etc.) ; sous réserve que ces dépenses soient justifiées par un devis fournis par une société spécialisée, détaillant les prix et caractéristiques techniques des équipements et machines (voir page n°11) ;
- Photos/Vidéos bien récentes et réelles du local de la coopérative;
- Document prouvant l'exploitation du local du projet : (Engagement de propriété, contrat de bail ou attestation de mise à disposition du local relatif à la mise en œuvre du projet).

## VIII. CRITERES D'ELIGIBILITE DU DEMANDEUR :

De manière générale, les types d'actions pouvant bénéficier d'un financement dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt doivent être des projets structurés ciblant des objectifs, des résultats et des activités bien définis, parmi les critères primordiaux d'éligibilité à respecter sont les suivants :

- Les coopératives présentant les dossiers : administratif, technique et financier complets ;
- Les coopératives disposant d'un local adapté au projet ;
- Les coopératives répondant aux conditions de réalisation de projets (expérience, méthodologie, organisation et ressources humaines du porteur de projet, délai de réalisation);
- Les coopératives proposant des projets de valorisant des filières de produit locaux ;
- Les coopératives proposant un projet susceptible d'exercer un résultat et impact important sur la population bénéficiaire ;
- Les projets touchant les personnes les plus vulnérables de la société, qui favorisent les activités donnant plus d'opportunités à la femme et aux jeunes pour s'impliquer dans la vie active par l'exercice d'une activité génératrice de revenus (AGR);
- Les coopératives proposant des projets à caractère innovant et à forte valeur ajoutée ;
- Les projets qui intègrent l'approche environnement dans son montage et mise en œuvre.



## SERONT EXCLUS :

1. Les coopératives présentant des dossiers incomplets, selon ce qui est demandé au niveau du règlement du présent appel à manifestation d'intérêt (dossier administratif, techniques et financier) ;
2. Tout projet de construction, d'achat de véhicule ou de têtes de bétail (bovin, ovin, caprin et camelin et autres), de manière générale tout projet requérant un investissement de base d'achat de la matière première ou un budget de fonctionnement;
3. Les coopérative familiales, dont les membres du bureau administratif/conseil d'administration sont issus de la même famille ;
4. Les coopératives qui ont déjà bénéficié du financement de leur projet dans le cadre des appels à manifestation d'intérêt des années 2021&2022 lancé par le programme DÉLIO;
5. Les coopératives de moins d'une année de création (créés après la date du juin 2022)

## IX. REMISE DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERET

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par voie postale ou déposé contre récépissé au bureau d'ordre de l'Agence de l'Oriental, sise au 13, Rue Mohamed Abdou-Oujda dans un plis fermé et cacheté motionnant l'objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt.

Le dossier de la manifestation d'intérêt peut être retiré du siège de l'Agence de l'Oriental (adresse ci-avant), il peut également être téléchargé à partir du portail de l'Agence de l'Oriental : [www.oriental.ma](http://www.oriental.ma)

Les plis déposés ou reçu après le délai de cet AMI ne seront pas admis.

La date limite d'envoi des dossiers de la manifestation d'intérêt est le **31 Juillet 2023**

## X. SELECTION ET RESULTATS :

Les manifestations d'intérêt recevables seront examinées par un comité d'éligibilité;

Les résultats seront affichés dans le site internet de l'Agence de l'Oriental ;

Les demandeurs éligibles seront invités à compléter leurs dossiers.

Signature

**Bouali Lahcen**  
**Coordonnateur National**  
**Programme DÉLIO**



## PARTIE B. FORMULAIRES COMPLET DE DEMANDE

### I. FICHE IDENTIFICATION DE LA COOPERATIVE :

Nom de la coopérative		
Coordonnées complets	Adresse Postal :	
	Adresses E-Mail :	
	Tél Fixe/Fax :	
	Page Facebook :	
Localisation	Province :	
	Commune :	
	Ville :	
Date de création de la coopérative		
Date de la dernière assemblée générale		
Nombre des membres du bureau	Femme :	Homme :
Coordonnées du président(e)	GSM :	
	Adresse-mail :	
Coordonnées du responsable du projet	GSM :	
	Adresse-mail :	
Objectifs de la coopérative		
Partenaire/s ou bailleur/s de fond de la coopérative		

▪ **NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYEES**

Type du personnel hors les membres du bureau	Nombre du personnel hors les membres du bureau	Tranche d'âge
Permanents	Femmes :	
	Homme :	
Saisonniers	Femmes :	
	Hommes :	

▪ **LISTE DES MEMBRES DU BUREAU/CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VOTRE COOPERATIVE**

Nom	Profession	Fonction	Adresse Postale



## II. LISTES DES PROJETS REALISES PAR LA COOPERATIVE

### ▪ RESSOURCES&PROJETS DE LA COOPERATIVE :

Données financières : Veuillez fournir les informations suivantes, le cas échéant, en vous basant sur les comptes de gestion et le bilan de votre coopérative, montants en Dirhams.

Année	Intitulé du projet	Nom du bailleur	Subventions reçues	Fonds propres ou équivalent	Budget total
2022					
2021					
2020					
2019					



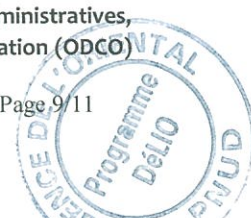


### III. PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET :

Intitulé du projet :			
Responsable du projet :	Nom complet :		
	GSM :		
	E-mail :		
Les volets d'appui <sup>1</sup>	Formation <sup>2</sup> & Equipement		
Objectif global du Projet:			
Objectifs spécifiques du Projet:			
Consistance du projet :			
Résultats attendus du projet	R1 : R2 : R3 :		
Activités principales	A1 : A2 : A3 :		
Partenaires institutionnels :			
Nombre de Bénéficiaires :			
Nombre de poste de travail prévue dans le cadre de ce projet :	Femmes :	Jeunes :	Total :
Budget global du projet			
Apport financier de la coopérative	En DH :	En nature :	
Subvention demandée au programme DÉLIO :			
Date du commencement prévue			

<sup>1</sup> La modalité de financement est sous forme d'appui indirect où le Programme DÉLIO gère les fonds alloués pour chaque projet jugé éligible.

<sup>2</sup> Le volet formation et selon les besoins des coopératives éligibles de cet AMI en renforcement de capacités administratives, techniques et financières, sera assuré par nos principaux partenaires : l'Office du Développement de la Coopération (ODCO) et l'Office National du Conseil Agricole (ONCA).



## IV. DESCRIPTION DETAILLE DU PROJET

### ▪ Pertinence de l'action

---

Veillez fournir les informations suivantes:

- Une présentation et une analyse détaillées des problèmes et de leur interrelation à tous les niveaux.
- Description détaillée des groupes cibles et des bénéficiaires finaux et une estimation de leur nombre.
- Identifier clairement les problèmes spécifiques devant être traités par le projet et les besoins perçus et les contraintes des groupes cibles.
- Démontrer la pertinence du projet par rapport aux besoins et contraintes en général de/des provinces(s) cibles et du groupe cible/des bénéficiaires finaux en particulier et comment le projet va fournir les solutions souhaitées, en particulier pour les bénéficiaires visés.
- Démontrer la pertinence du projet par rapport aux objectifs, priorités et conditions de cet appel à manifestation d'intérêt.

### ▪ Description du projet et de son efficacité

---

Fournir une description du projet proposée incluant, quand il est pertinent de le faire, de l'information de fond qui a conduit à la présentation de cette proposition. Ceci doit inclure:

- une description de l'objectif général du projet, de la durée, des outputs et des résultats attendus;
- une description des activités proposées et de leur efficacité;
- l'implication des éventuels partenaires de mise en œuvre, leur rôle et leur relation avec le demandeur, si applicable;
- d'autres parties prenantes possibles (Collectivités territoriales, secteur privé, etc.), leur rôle potentiel et/ou leurs attitudes potentielles vis-à-vis du projet

### ▪ Objectifs

---

Veillez décrire l'objectif global que le projet contribue à atteindre ainsi que l'(les) objectif(s) spécifique(s) que l'action vise à accomplir.

- *Objectif(s) global:*
- *Objectif(s) spécifiques:*

### ▪ Résultats attendus du projet

### ▪ Activités principales du projet

---

## I. BUDGET DETAILLE

<u>Dépenses</u>	<u>Montant</u>
Organiser les dépenses par types de <b>dépenses</b> <sup>3</sup> pertinentes selon le projet : Fournitures ; Matériels et outillage ; Equipements ; Accompagnement, Formation ; Communication ...etc.	
Total Dépenses	

## I. PHOTOS DU LOCAL DE LA COOPERATIVE<sup>4</sup>

Veillez mettre des photos bien réelles et récentes du local de la coopérative et toutes autres photos illustrant votre activité et produits principaux.

Adresse postale :	
Photos	

<sup>3</sup> VEUILLEZ DETAILER LES PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES ET DES BESOINS IDENTIFIES : FINANCIER, ACCOMPAGNEMENT ET JUSTIFIER LES ESTIMATIONS PAR DES DEVIS COMPLETS FOURNIS PAR DES SOCIETES SPECIALISEES

<sup>4</sup> Afin de mieux connaître votre coopérative, vous pouvez joindre à cet appel à manifestation d'intérêt un CD-ou une clé USB contenant des photos du local de la coopérative et tout ce qui peut montrer de manière claire vos principales activités et projets.